



HAL
open science

Une méthode de lecture postmoderniste pour écrire le territoire post-durable

Annie Clément

► To cite this version:

Annie Clément. Une méthode de lecture postmoderniste pour écrire le territoire post-durable. International Conference of Territorial Intelligence "Territorial Intelligence, Socio-Ecological Transition and Resilience of the Territories", May 2013, Besançon-Dijon, France. <halshs-00827720>

HAL Id: halshs-00827720

<https://shs.hal.science/halshs-00827720v1>

Submitted on 20 Jan 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

UNE METHODE DE LECTURE POSTMODERNISTE
POUR ECRIRE LE TERRITOIRE POST-DURABLE

Annie CLEMENT

Ingénieur généraliste en énergétique, géographiste
a.clement@m5ies.fr , + 33 6 03 23 33 48

Adresse professionnelle

Cabinet M5iES - 10 route de Louhans - F-71310 Mervans

Summary: How to read the territory in all its complexity, that is what the territorial intelligence tend to define, a reading which the theme of resilience complements. Here is exposed wherein in fact this optic is useful, and designed how the concrete method serves not only to characterize the reality of territory but also to vision its future. A bock diagram reflects the proposal included I.T. in this point of view observation.

Keywords: reflexivity, go-ahead, hinge, adaptation, post-modernity

Résumé : Comment lire le territoire dans toute sa complexité, c'est ce que l'I.T. tend à définir, lecture que la thématique de la résilience vient compléter. L'exposé énonce en quoi cette optique est de fait utile, et brosse la méthode concrète qui sert non seulement à caractériser la réalité du territoire mais aussi à envisager son futur. Un schéma synoptique traduit la proposition qui inscrit l'I.T. dans ce point de vue d'observation.

Mots clés : réflexivité, dynamique, charnière, adaptation, postmodernité

Une méthode de lecture postmoderniste pour écrire le territoire post-durable.

INTRODUCTION

L'Intelligence Territoriale recouvre à la fois un concept et un mouvement scientifique qui englobent sous sa bannière les multiples façons de caractériser un territoire. La résilience des territoires est devenue une thématique charnière du développement des territoires au XXI^e siècle. Comme **dimension réflexive de l'Intelligence Territoriale**, elle en renouvelle la définition en s'inscrivant dans la durée et en dynamique dans le paysage territorial des organisations et des initiatives.

1. Avec l'évolution des politiques publiques territoriales, l'objectif de développement durable omniprésent dans le projet territorial force les questionnements et le besoin de mises en cohérence nécessaires, avec des méthodes d'intervention très diverses. Ce mouvement intégrateur avance par saut plutôt au rythme de la démocratie représentative, plus que sous la poussée participative. La transition socio-écologique devient une thématique centrale qui permet de boucler avec plus ou moins de fluidité la marche engagée depuis plus de quarante ans pour la protection de l'environnement, avec en dernier ressort la reconnaissance des services de la biodiversité et de sa nécessaire protection.

2. En parallèle, la délimitation du concept-approche de l'I.T. sous-tend la prise en compte des démarches expérimentales de nature empirique ou inductive, avec l'apport incontournable des technologies de l'information et de la communication. De ce deuxième point de vue, les défis que nos sociétés doivent relever, obligent à scruter avec une vigilance accrue l'histoire des savoirs, l'enjeu étant de faire évoluer les représentations actuelles, et espérer ainsi le

dénouement partagé de situations paradoxales et un dépassement par le haut des problématiques complexes.

3. Cette fonction que le discours techniciste banalisé ne peut satisfaire, est constitutive de la résilience. Le support méthodique consiste à reformuler le territoire vécu avec nuance et critique, à partir des facteurs territoriaux déterminants en termes d'*historicité* ou de *géographicité*. La lecture de la complexité à laquelle nous prétendons accéder, passe donc par une analyse systémique en rétro-prospective des vecteurs significatifs voire génériques qui ont porté le territoire, « *Les hommes et les choses* », dans le temps jusqu'à nos jours. Ce procédé d'analyse englobant permet d'envisager en projection les voies soutenables pour le même territoire en devenir.

La résilience qui doit pouvoir traduire la capacité du territoire à se renouveler face au changement, devient l'axe fixe à partir duquel articuler des nouvelles stratégies d'adaptation, et non plus seulement des politiques conservatoires ou conservatrices. Se peut-elle être le nouveau vecteur porteur de modernité concrète, une *modernité raisonnée* au regard d'un monde globalement incertain ? Le schéma synoptique illustrant notre proposition et qu'il s'agit d'explicitier, décrit en essayant de les *cartographier*, les champs d'intervention de l'I.T. en vue d'observer le développement territorial à partir de ce cadrage. Néanmoins, la question des échelles de durée et des temps, de leur choix intentionnel ou obligé est un sujet d'étude corollaire qui n'est abordé ici que de façon implicite.

1. QUELQUES DEFINITIONS

La définition de l'Intelligence Territoriale est bâtie sur l'ambition de rassembler les connaissances pluridisciplinaires et informations multisectorielles, et de proposer des outils supports à des actions territoriales de partenariat et participatives, qui répondent aux besoins actuels des populations, tout en préservant ceux des générations futures. Le territoire empreint d'*homéostasie durable*, doit relever des défis majeurs pour entrer dans le monde planétaire interconnecté et globalisé. Comment désormais le situer, le qualifier ? La lecture d'un

territoire signifie tout d'abord observer son présent, savoir le relire sous le prisme des connaissances que l'on possède de son passé, plus ou moins lointain. Rassembler ces deux fonctions permet alors d'envisager le territoire futur, afin de décider de poursuivre ou non le tracé des chemins empruntés, cela suppose de prendre en compte les facteurs territoriaux de *dynamisation dans la durée*, au-delà bien entendu des projections habituelles en termes de développement économique et de compétition, et de savoir capter les potentialités de ressourcement intrinsèques au territoire.

1.1. La résilience, dimension déterminante de l'intelligence territoriale

La compréhension du territoire dans *le champ de l'intelligence collective élargi à sa dimension réflexive*, est décisive pour quitter le monde d'avant le plus assurément, elle concerne évidemment tout d'abord les territoires les plus vulnérables. La résilience qui caractérise la capacité d'un organisme et par extension celle d'une organisation à résister aux chocs, est précisément cette dimension de l'Intelligence Territoriale qui vient en renouveler la définition. L'I.T. à la fois concept et mouvement scientifique, se nourrit en réalité du paradigme contemporain de la complexité pour caractériser globalement et spatialement le territoire - ce partage récursif de nos expériences, qui incorpore implicitement la dimension de résilience - chemin que les procédures territoriales empruntent de façon fragmentée quoiqu'il en soit.

1.2. L'expérience des territoires, une composante du développement territorial

L'actualité française des territoires donne à voir les résultats des processus de planification à l'œuvre et des approches méthodologiques en cours. L'évolution de la demande occasionne un décryptage partiel de l'action publique, ce dont nous nous contenterons à ce stade de veille. Sans reprendre ici les structurations en termes d'architecture et d'organisation territoriales, nous nous bornerons à fournir les éléments d'un raisonnement empirique qui corroborent la justification de notre propos, celui qui consiste à établir *la courbe d'expérience du territoire*, soit inscrire son développement dans la durée et en configuration dynamique des forces en présence et des logiques systémiques sous-jacentes.

2. POLITIQUES DE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL EN FRANCE

2.1. Un bref état des lieux

L'action publique est totalement absorbée par des opérations aménagistes impulsées et entretenues régulièrement par des projections de type prospectif ou stratégique. Elle est largement alimentée depuis une dizaine d'années par les modalités opératoires « durables ». D'un point de vue très général et significatif, nous retiendrons pour mémoire l'Agenda établi par la Datar dans le cadre de l'exercice de prospective « Territoires 2040 » lancé en 2009 :

- a) la mise en capacité de tous les territoires pour faire face aux grands défis sociaux, économiques, environnementaux auxquels ils sont confrontés ;
- b) l'élaboration de stratégies en phase avec des économies et des sociétés mondialisées ;

- c) la transition écologique ;
- d) et la prise en compte des besoins inhérents à la société mobile.

Ce sont autant d'enjeux porteurs d'opportunités mais aussi de contradictions que devront relever les pouvoirs publics, locaux et nationaux, en charge de l'aménagement du territoire français.

La construction territoriale a justement atteint en France les limites de son expansion structurale dont la grille de lecture des pratiques sociales se veut unitaire au détriment d'une pensée différentialiste. Des besoins en matière d'ingénierie territoriale commencent à apparaître dans la formulation des nouvelles orientations politiques, tout en excluant de part les compétences mises en jeu et le cloisonnement culturel des métiers, les composantes de la sociologie que l'on retrouve ailleurs au niveau des activités de l'insertion dans le domaine de l'environnement ; et malgré une percée notable de la compétence paysagiste, les acteurs du génie écologique et divers spécialistes en sciences naturalistes - discipline en voie de disparition dans le système d'enseignement et de recherche actuel - sont encore relégués à la sous-traitance du projet, en appoint justificatif du discours dominant, instauré à partir des années 50 au temps de la « révolution verte ».

2.2. Orientations de l'action publique territoriale

D'une part, ce sont principalement les axes d'aménagement et d'environnement que portent en priorité les politiques publiques, sollicitant de nombreux échelons institutionnels, et s'appuyant sur les schémas stratégiques à caractère réglementaire prédéfini, pendant que les schémas régionaux d'aménagement et de développement durable du territoire n'ont pas de caractère prescriptif. L'action publique est régie dans ces domaines par la démocratie représentative, souvent en co-pilotage régional et avec accompagnement de l'Etat. D'autre part, les démarches de projets abondent au détriment d'une effectivité de l'ingénierie territoriale. Ainsi, la structure de Pays est confrontée directement à cette question de l'harmonisation des complémentarités et solidarités entre territoires ruraux et urbains, et à la difficulté de coordination des projets en termes de synergie et de mutualisation sur un périmètre élargi aux besoins futurs. A l'échelle d'un Scot, le développement des territoires est soumis à une machinerie stratégique très efficace, impulsée par les élus et qui se situe donc en dehors d'une participation directe des populations. L'ingénierie requise pour élaborer les scénarios, s'adresse au niveau institutionnel comme aux partenaires sociaux et économiques ; la phase de partage des scénarios est souvent prédigérée par une stratégie de communication. Les termes sociaux et sociétaux

du développement territorial apparaissent au niveau local, là où la mise en place d'un Agenda 21 crée les conditions d'une consultation auprès de la population ou d'une concertation en direction de la société civile, comme ce peut être le cas pour mener l'évaluation de convergence et cohérence des dispositifs à cette échelle, dans le cadre d'une politique contractuelle régionale. Les politiques aménageuses sont enfin supposées appliquer *le principe de subsidiarité* tout au long de la chaîne des interventions qui doivent relier le local au global. Mais la complexité du contexte institutionnel et les mouvements qui s'y interfèrent, rendent la tâche de plus en plus difficile.

En 2012, l'Etat français vient d'instituer l'*Atelier des territoires*, à partir de l'Atelier national créé en 2006 afin d'aider les territoires à forts enjeux ou en manque d'ingénierie, sur des sites pilotes et volontaires. Trois axes thématiques d'enjeu national ont été retenus : le littoral, la montagne, les territoires économiques. La méthode est itérative, diffère du processus déductif habituel en s'affranchissant des procédures et des échelles institutionnelles pour mettre le projet à l'épreuve de la pratique, sous le regard croisé des expertises ; les outils sont au service de la vision en cours de construction dans le collectif constitué. La feuille de route, destinée à décliner in fine la stratégie globale adoptée, est établie au fil de la progression du travail d'échanges opérant sur les thématiques d'aménagement, d'environnement et de développement économique. Cette situation d'étude-action tend à mettre en œuvre une ingénierie de l'Interdisciplinarité, basée ici sur le choix typologique des lieux dans une perspective de modélisation.

2.3. La transition socio-écologique

C'est une question stratégique qui a longtemps été abordée à la périphérie des champs de connaissance, dans le déni des défis énergétiques majeurs à relever. Ce domaine poly-systémique et transversal fait appel à des notions scientifiques très techniques, par lesquelles doit passer l'analyse des gisements et des flux. De ce point de vue, l'interdépendance territoriale est une réalité géopolitique, difficile à traduire sous cet angle et à traiter dans sa complexité. Pour repérer les gisements d'économies et déterminer les options énergétiques, on est confronté inévitablement à l'étude d'incidence de choix stratégiques requérant de hauts niveaux de spécialisation et de solides montages financiers ; de plus, ceux-ci résultent d'orientations qui sont héritées de politiques centralisatrices dans des zones de pouvoir obligées, elles-mêmes investies, il convient de le souligner ici, par le genre masculin en très grande majorité.

3. DES INSTRUMENTS DE LA CONSTRUCTION TERRITORIALE

Parallèlement aux mouvements d'intégration stratégique en cours qui ont vocation à accompagner la viabilisation du développement durable des territoires au sens réglementaire, *l'Intelligence Territoriale se positionne comme alternative aux modes de développement fondés sur la rentabilité économique à court terme et sur l'autorité politique centrale*. Cela donne une nouvelle chance au territoire, ce *territoire à vivre* par ses acteurs comme un projet, moyennant un investissement participatif des populations et un partenariat scientifique ajusté à leurs besoins. L'usage des TIC est au cœur de cette approche, comme on le sait.

3.1. Caractérisation des démarches participatives

Sous l'effet des mutations économiques et sociales, et malgré la mise en cohérence des programmes de planification et le cadrage des politiques contractuelles sous couvert de durabilité, les phénomènes d'hybridation ou de banalisation engendrent des situations paradoxales qui appellent un dénouement partagé. Les démarches à instaurer sont expérimentales de nature empirique ou inductive, empruntant aux pratiques de l'apprentissage, les principes de *l'éducation populaire* et les avancées en matière de didactique professionnelle. Elles supposent en effet d'autres rapports au discours scientifique et à l'expertise officielle. L'enjeu réside dans une prise de conscience partagée des représentations pour les faire évoluer, la vigilance scientifique devant être placée au niveau du criblage épistémologique des savoirs avant leur recyclage. Les collectifs mobilisés sur les problématiques locales sont de fait porteurs de sens et de socialisation, ils constituent un sas de respiration par rapport à la pression de contextes sociétaux tendus, là où les liens sociaux se délitent et les usages tombent en désuétude. L'économie sociale et solidaire en est l'un des moteurs, l'économie circulaire en est un autre.

3.2. Des territoires en mouvement

Si **la transition énergétique** n'est pas un vain mot en Europe, elle appelle régulièrement des vœux pieux en France, à cause d'une situation énergétique très particulière, à la fois dépendante du pétrole et obstruée par le lobby nucléaire. Les premiers débats participatifs organisés depuis 40 ans, initiés par les lois Grenelle ont écarté délibérément cette question. Depuis septembre 2012, la Conférence environnementale a repris la consultation nationale sur de nouvelles avancées, autour de cinq tables rondes :

- 1) Préparer le débat national sur la transition énergétique
- 2) Faire de la France un pays exemplaire en matière de reconquête de la biodiversité
- 3) Prévenir les risques sanitaires environnementaux
- 4) Financement de la transition et fiscalité écologique
- 5) Améliorer la gouvernance environnementale.

Certains territoires pionniers ont déjà fait le pari de *l'énergie positive* selon des stratégies opportunistes, éclectiques ou plus radicales, sans attendre les mesures de rattrapage fondées sous une autorité centralisatrice. La gradation de l'engagement des populations dépend souvent de l'identification des facteurs territoriaux de résilience que sont l'histoire des lieux et la géographie des milieux, et leur niveau de résurgence, autrement dit des formes de manifestation consciente de la chose politique.

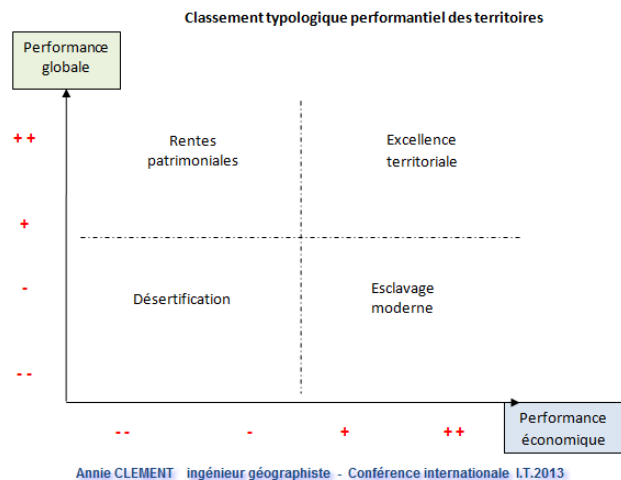
3.3. La résilience, une thématique charnière

En se densifiant, les nécessités d'adaptation atteignent tous les types de territoire, des plus avantagés aux moins favorisés par le cours de leur histoire ou leur situation géographique. Pour asseoir son ambition, celle de constituer une réponse complète, locale et globale face aux enjeux contemporains, l'Intelligence Territoriale doit pouvoir incorporer toutes les formes que prend le développement des territoires dans la durée à travers le terme qualificatif générique de *courbe d'expérience* évoqué au paragraphe 1.2.

La résilience constitue donc l'axe fixe autour duquel articuler les nouvelles stratégies d'anticipation. Elle permet tout d'abord d'installer la plateforme des projets et leur gouvernance au-delà de la zone des résistances non solvables localement et à court terme, en particulier sur les thèmes énergétiques. Les critères d'*historicité* ou de *géographicit* servent justement par le détour réflexif sur le territoire vécu qu'ils provoquent, à soutenir le dépassement par le haut des problématiques locales, à des échelles pertinentes dans le sens de dynamiques sources d'autonomie, ... ouvertes désormais sur notre planète-monde. L'activation intentionnelle de la résilience en ces termes et dans une perspective heureuse, celle de cultiver des pistes de renouvellement ou de changement, doit servir en deuxième lieu à greffer simultanément aux processus de décision, les dispositions concernant les populations invisibles car précarisées - qui ne sont jamais appelées à s'exprimer sur ces questions.

4. ELEMENTS DE PROJECTION

4.1 Etude de cas



L'analyse systémique que nous avons menée fin 2012 à l'échelle d'un territoire alpin, est un exemple d'application d'une méthode de lecture globale du territoire en rétro-prospectif des vecteurs génériques qui ont porté « *Les hommes et les choses* »¹ jusqu'à nos jours. La reformulation des termes du développement envisageable s'est effectuée en isolant les rapports de force en présence, les logiques d'action, leur poids voire leur antériorité, l'analyse ainsi réactualisée a révélé des projections stratégiques de diversification sous une forme insoupçonnée au préalable, dans le but de préserver des équilibres fragiles (qualité de vie, solde migratoire, unité du Pays, maîtrise foncière, exploitation et entretien de la forêt). Nous avons pu constater la conjonction d'une dynamique territoriale soutenue à des niveaux de gouvernance multiples, avec l'impulsion locale d'une politique de cohésion, et formuler ainsi une orientation à moyen terme dans le sens des efforts engagés pour la conservation des milieux et la préservation des zones d'activités touristiques :

- la définition originale d'un Smet *Système de mangement environnemental* à l'échelle du territoire ; un tel projet induirait le déploiement d'une nouvelle ingénierie territoriale démultipliée sur des systèmes d'animation en réseau et de mutualisation des services, les opérations « durables » s'agrégeant à un PTce pôle territorial de coopération économique,
- soit la création d'un réseau intelligent à grande échelle structuré pour organiser la gestion planifiée des espaces, incluant celle de l'énergie.

La méthode d'analyse ainsi résumée est rétro-prospectif ; englobante, elle ouvre le regard sur le monde de maintenant. Elle gagnera en puissance à condition de lui adosser des analyses géostatistiques multivariées d'hypercubes de données, et d'en systématiser les procédés. Ces méthodes avancées font appel à des processus automatisés qui permettent justement d'appréhender la complexité

¹ cf. Fernand Braudel : *L'identité de la France* (1986)

du réel et du vivant avec la facilité opérationnelle des outils modernes de traitements de données.

4.2 Le territoire du XXI^{ème} siècle

Dans les années qui viennent, l'Intelligence Territoriale va devoir intégrer à ses pratiques et à ses outils les paradigmes scientifiques de la complexité et les outils matériels et conceptuels permettant de la gérer concrètement avec efficacité. Le concept de l'I.T. recadré de ce point de vue doit être considéré comme une approche génératrice d'émancipations, d'éveil de subjectivités agissantes par lesquelles l'humain est en mesure de faire face aux difficultés grandissantes de l'ordinaire quotidien, à cause de la complexification des problématiques locales et du fait de renoncements de tous ordres. Si les populations sont fragilisées par les ruptures économiques *hors sol*, elles le sont également par les difficultés d'accès aux services : mobilité, logement, santé, justice, sécurité, culture, formation, paysages, ... connectivités TIC, électricité, eau potable, écologique.

Pour leur relative distance avec ces préoccupations élémentaires, l'intérêt des initiatives et des dispositifs programmatiques, tels que décrits au §2, régies par la démocratie représentative est mal compris. Le développement généralisé de systèmes d'information sous logiciels libres, en « open-data » et de normes d'échanges, ouverts à l'usage public est l'un des paliers à franchir pour favoriser l'appropriation non limitative des connaissances sur le territoire.

L'étape suivante qui déplace les stratégies de développement et les méthodes de gouvernances locales sur le terrain des stratégies d'adaptation aux aléas dus aux risques naturels ou d'ordre climatique, serait le recours aux services éco-systémiques et leurs « desservices » dont la définition procède de la distinction analytique entre les objectifs sociaux de protection de la biodiversité et de gestion des services éco-systémiques d'adaptation.ⁱ Ce concept bien que balbutiant dans ses aspects opérants, est normatif pour l'action. Il présente l'avantage de placer sur le même plan ressources et aménités ; il peut aussi encadrer la notion de bien commun.ⁱⁱ Pour diminuer

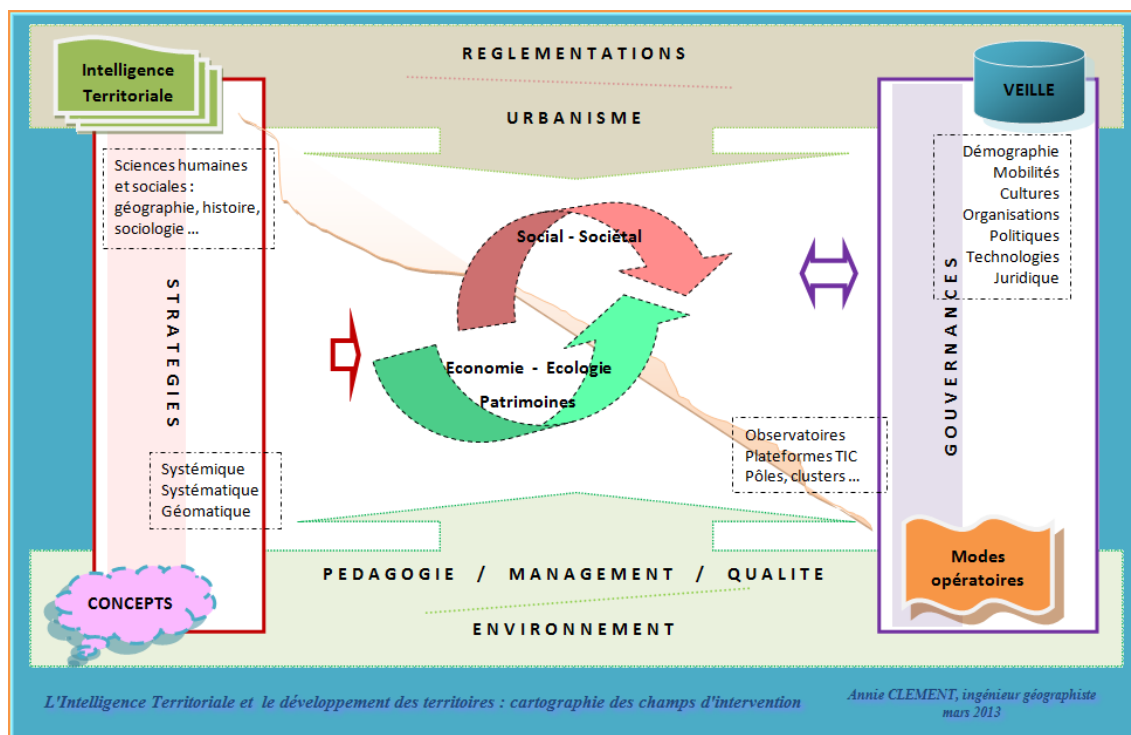
l'empreinte écologique de nos activités, et préserver ainsi la capacité des écosystèmes à répondre à la demande sociale, il s'agirait d'approfondir notre connaissance et les informations disponibles sur tous les processus mobilisés sur lesquels les attentes formulées sont projetées, et de cerner les échelles auxquelles il est possible de les caractériser. Cette investigation concrète de part sa proximité des contextes d'application, est la plus intégrée de toutes les démarches participatives et démocratiques qui soient. Dans ce registre, la résilience détient une autre clé d'entrée pour mener sans aucune ségrégation entre les territoires, des politiques à la fois conservatoires de l'environnement de nature, protectrices envers les populations indigènes et audacieuses par les opportunités d'innovation pressenties en termes de gouvernance et de transition technologique.

Schéma synoptique : *une scénographie des instruments narratifs du territoire*, depuis les connaissances ou concepts cognitifs et pratiques jusqu'aux modes applicatifs de veille et organisationnels ou balayant à l'inverse les disciplines et méthodologies théoriques en partant des composantes opératoires du territoire.

a. Un travail de représentations se déroule au centre sur un substrat culturel, éducatif et relationnel, pour conjuguer stratégies et gouvernances, au service de l'économie territorialisée, sous le cadrage réglementé des politiques publiques où ont été incorporés par étapes à partir des années 70, les textes pour la protection de l'environnement et in fine la prise en compte de la biodiversité.

b. Cette proposition met en scène délibérément dans le même creuset dynamique les forces sociales et sociétales et les ressources naturelles et patrimoniales, suggérant par là le passage à des politiques préventives, d'anticipation et d'adaptation.

c. A l'arrière plan, un paysage de points relevés pour leur relative *permanence*ⁱⁱⁱ du point de vue historique ou géographique, constitue le *contrepoint mémoriel* de traces persistantes ou de transformations, utile à toute forme de réinterprétation.



ⁱ Référence électronique : Aleksandar Rankovic, Chantal Pacteau et Luc Abbadie, « Services écosystémiques et adaptation urbaine interscalaire au changement climatique : un essai d'articulation », *Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Hors-série 12 | mai 2012
URL : <http://vertigo.revues.org/11851> ; DOI : 10.4000/vertigo.11851

ⁱⁱ Référence électronique : Anne Sgard, « Le paysage dans l'action publique : du patrimoine au bien commun », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 1, n° 2 | Septembre 2010.
URL : <http://developpementdurable.revues.org/8565>

ⁱⁱⁱ Source lexicale : Robert Sandrine <http://www.cairn.info/revue-etudes-rurales-2003-3-page-115.htm>
« Comment les formes du passé se transmettent-elles ? » *Etudes rurales*, 2003/3 n° 167-168, p. 115-131.

Bibliographie

CLEMENT A. (nov.2009) « International Conference Knowledge-based management of tropical rainforests » organisée par Ecofor à Cayenne / publication d'un poster - session 6 : Forest for local development / *La déforestation en zone submergée sur le site de Petit Saut : un compromis entre écologie maîtrisée et économie raisonnée – Territoire de Sinnamary en Guyane française.*

CLEMENT A. (sept.2007) participation au « Grand prix de la réflexion pertinente et impertinente » organisé par le Cercle des Entrepreneurs du Futur du Cne-Cnam / catégorie 3 : développement des territoires / *Mémoire du formateur à la pédagogie de la trans-formation (ou pédagogie de la compétence)*

CLEMENT A. (déc.2001) publication archivée à la Direction régionale de l'industrie, la recherche et l'environnement Drire Bourgogne sous la rubrique Environnement / *Etude de faisabilité de l'analyse (mesure) de l'impact des produits phytosanitaires sur l'air.*